

# 8 Mon enfant harcèle d'autres enfants, comment agir ?

**Vous pensez que votre enfant harcèle un autre enfant ? Vous avez reçu des plaintes d'autres parents ? Vous vous demandez s'il est conscient de ses actes? Ce n'est pas toujours le cas. Il pense peut-être que c'est « juste une blague », « des plaisanteries entre amis ».**

Rappelez-lui la **définition du cyberharcèlement** : « *un acte agressif, intentionnel, et perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule* ». (Wikipédia)

Le fait que ces actes se fassent de façon répétée constitue l'essence même du (cyber)harcèlement.

Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies, etc.



Il peut prendre la forme de :

- création de faux profils sur les réseaux
- likes et partages sur les réseaux
- diffusion de rumeurs infondées
- envoi de messages d'insultes
- piratage
- trucage et diffusion de photos ou vidéos

Les harceleurs sont souvent des anciennes victimes ou peuvent le devenir\*, c'est pourquoi il est important de se faire accompagner dans la gestion de ce problème par l'équipe éducative de son école ou par des associations spécialisées.

Vous pouvez chercher de l'aide auprès d'associations comme **Child Focus**, qui propose des pistes d'actions et une ligne d'écoute, au numéro **116000** (7j/7, 24h/24), ou par mail à **116000@childfocus.org**.



**Découvrez l'activité  
"PASSER À L'ACTION"**



\*DEMOULIN, M., WALRAVE, M., HEIRMAN, W., & VAN DER PERRE, A., Cyberharcèlement : risque du virtuel, impact dans le réel, Observatoire des droits de l'internet, 2009.